



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de l'enseignement
scolaire

Livret de Parcours Inclusif

Support de présentation

Start

Bureau de l'école inclusive (DGESCO A1-3)
Julien Gauthier

dernière mäj: décembre 2024

SOMMAIRE

- 1** Qu'est-ce que le LPI ?
- 2** Comment fonctionne le LPI ?
- 3** Que comprend le LPI ?
- 4** Le LPI est-il conforme au RGPD ?
- 5** Les évolutions et les ressources

Partie 1 : définition et contexte



Qu'est-ce que le LPI ?

Livret de **P**arcours **I**nclusif



DEFINITION DU LPI

“

Le livret de parcours inclusif est une application ayant pour finalité d'améliorer la scolarisation des Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers (E.B.E.P). Il permet de proposer une réponse pédagogique adaptée à leur situation dans le cadre des dispositifs de l'école inclusive.

”

+ info



CONTEXTE

**Octobre 2018
Février 2019**

Concertations

**Septembre
2021**

Décret LPI

**31 Janvier
2022**

Généralisation du
LPI à tout le
territoire

Rentrée 2024

Ouverture de
nouveaux accès
et évolutions

ARRIVEE



DEPART

Rentrée 2019

Circulaire de
rentrée

**A partir de
Septembre
2021**

Lancement du LPI

Janvier 2024

Transfert de
l'application de la
CNSA vers le
MEN

OBJECTIFS DU LPI



Pour les élèves

Créer un outil numérique de suivi du parcours des élèves à besoins éducatifs particuliers dont les élèves en situation de handicap.



Pour les professionnels

Partager les informations entre les personnels de l'éducation nationale et ceux des maisons départementales des personnes handicapées.

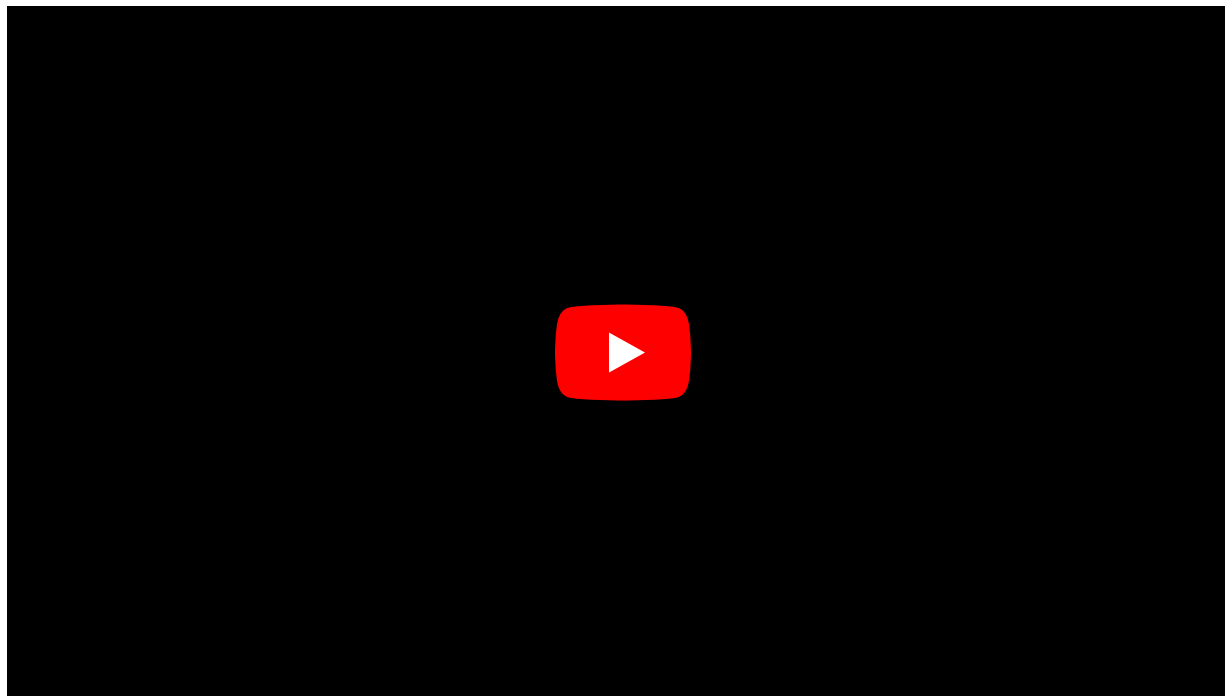


Pour les représentants légaux

Apporter aux familles de la lisibilité sur les aménagements et adaptations mis en œuvre pour leur enfant.



VIDÉO DE PRÉSENTATION DU LPI



Pour visionner la vidéo : https://youtu.be/e59usyz_ZQg

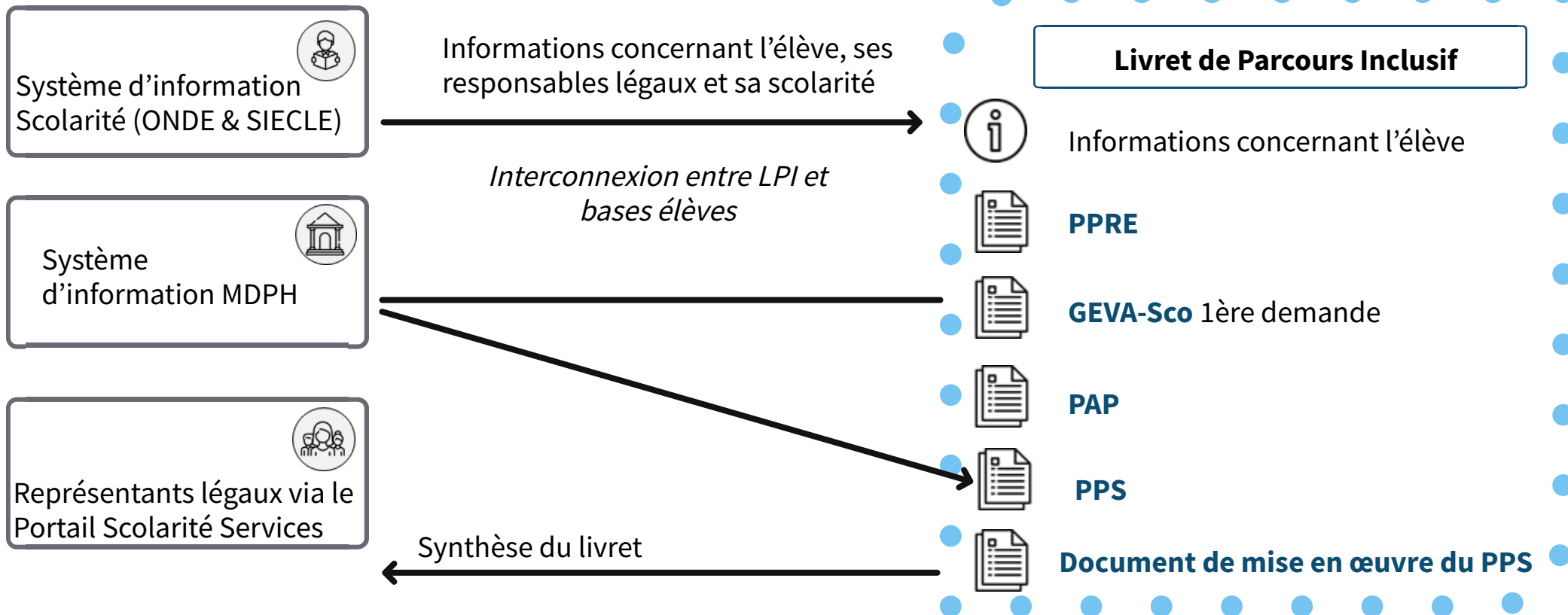
Partie 2: fonctionnement, accès et finalités

Comment fonctionne le LPI ?



Livret de **P**arcours **I**nclusif

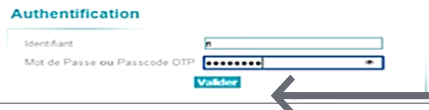
FONCTIONNEMENT DU LPI



RÉALISER SA PREMIÈRE CONNEXION

Pour être identifié au sein de l'application LPI, tous les utilisateurs doivent réaliser une première connexion via le portail **Arena**

accédez à vos applications



1) Se connecter au portail Aréna académique et saisir son login et son mot de passe

- Formation et Ressources
- Intranet, Référentiels et Outils
- Support et Assistance
- Autres

2) Dans l'onglet "autres" cliquer sur LPI - Livret de Parcours Inclusif

 **Ecole inclusive**
AGESH
LPI - Livret de parcours inclusif

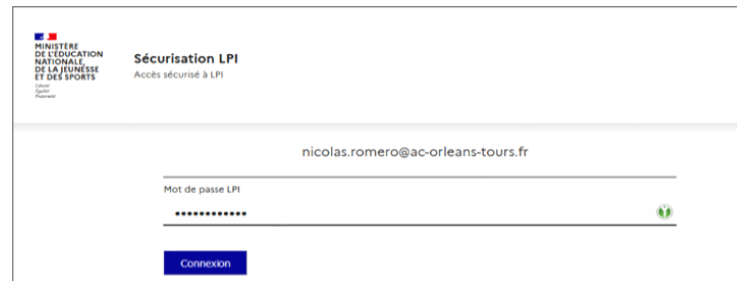
1ère connexion au LPI - Authentification renforcée requis.

Cette application nécessite une authentification renforcée. Vous allez recevoir sur votre messagerie académique un message vous invitant à initialiser votre mot de passe.



3) Un message pour une authentification renforcée s'affiche. Un email avec un lien d'initialisation du mot de passe LPI est envoyé sur votre adresse académique

4) Suivre les instructions: cliquer sur le lien, saisir un mot de passe LPI (différent de celui académique avec 12 caractères)



SE CONNECTER ET SE DÉCONNECTER



ministère
éducation
nationale




Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Recherche

- Scolarité du 1er degré
- Scolarité du 2nd degré
- Examens et concours
- Gestion des personnels
- Enquêtes et Pilotage
- Formation et Ressources
- Intranet, Référentiels et Outils
- Support et Assistance
- Autres

Mot de passe LPI

Connexion

3) S'identifier au
"LPI"

1) Cliquer sur
l'onglet "Autres"

 **Ecole inclusive**
AGESH
LPI - Livret de parcours inclusif

2) Cliquer sur
l'onglet "LPI"

Livret de parcours inclusif

Bienvenue

Depuis cette page, vous pouvez accéder aux livrets de vos élèves à besoins éducatifs particuliers. Vous pouvez créer un nouveau livret et rechercher le livret d'un de vos élèves.

4) Se déconnecter: Pour se déconnecter en toute sécurité, l'utilisateur doit obligatoirement cliquer sur le bouton de déconnexion en haut à droite sur toutes les pages.



 **MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Livret de parcours inclusif

Mon compte



Déconnexion

Êtes-vous sûr de vouloir vous déconnecter ?

Se déconnecter Annuler

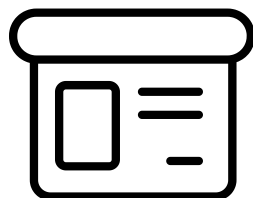
FINALITES DU LPI



- 1 Mutualiser dans un dossier unique l'ensemble des informations concernant la situation d'un EBEP
- 2 Mettre à la disposition des enseignants toutes les ressources pédagogiques disponibles en matière d'aménagements et d'adaptations
- 3 Simplifier les procédures de création d'un dispositif
- 4 Permettre et faciliter les échanges d'informations avec la MDPH
- 5 Permettre aux représentants légaux d'obtenir dans un document unique des informations claires sur la scolarisation de leur enfant
- 6 Ce traitement permet également d'avoir une vision statistique territoriale des réponses apportées aux besoins particuliers des élèves.

Partie 3 : le contenu du LPI

Que comprend le LPI ?



Livret de **P**arcours **I**nclusif

Qui peut accéder au LPI ?



Depuis la rentrée 2024, de nouveaux utilisateurs peuvent accéder au LPI avec des fonctionnalités différentes selon le profil :



Enseignants 1D



Enseignants 2D



Directeurs
d'école



Chefs
d'établissement



déploiement en cours ...

Maison Départementale pour les
Personnes Handicapées (MDPH)



CT ASH



IEN ASH



IEN CCPD



IEN IO



Enseignant
RASED



Enseignant
UPE2A/UPS



Enseignant
réfèrent (ERSEH)



Coordonnateur
PAS



ADSI



Psychologues
EN 1D et 2D



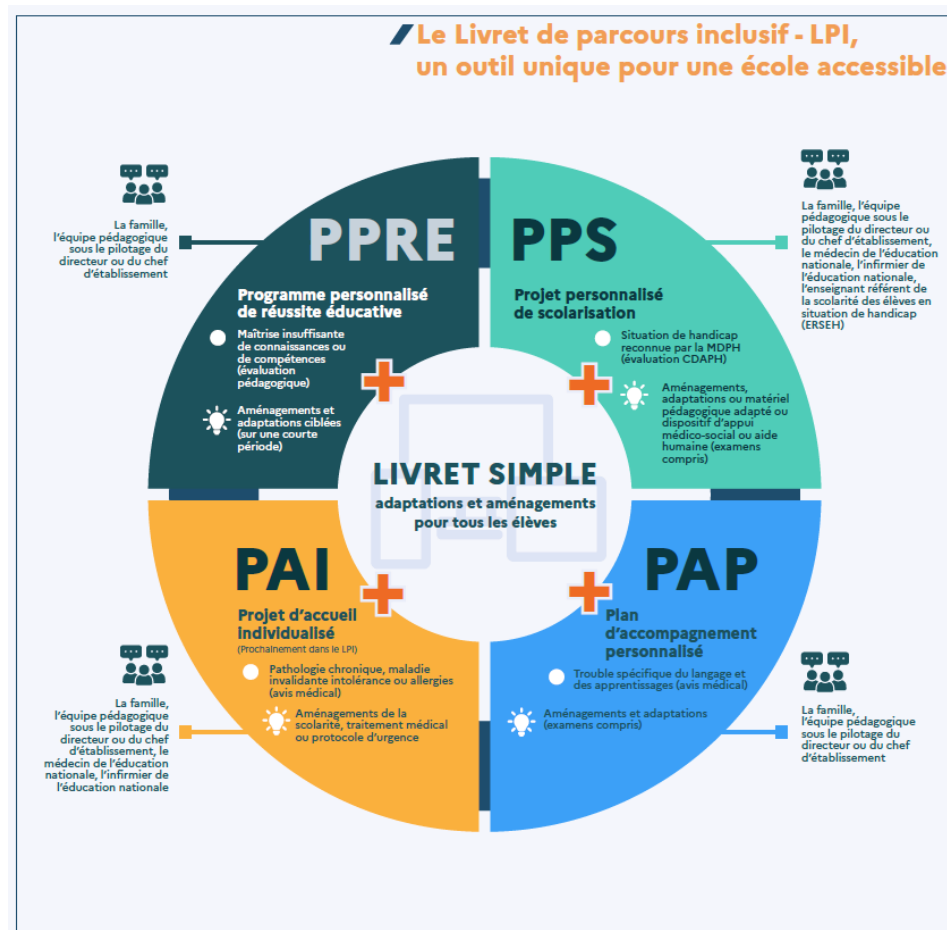
Les représentants légaux
via le Portail Scolarité
Services

Attention, pour les profils; ERSEH, RASED, PSY
EN, UPE2A/UPS, coordonnateurs PAS, les IEN-
ASH ou IEN-CCPD doivent leur attribuer en
amont un périmètre d'exercice
géographique (PEX)

Répondre aux besoins éducatifs des élèves : quel plan pour qui ?

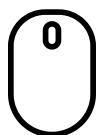


Le LPI : un outil unique pour une école accessible.

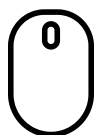




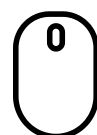
Quels documents et dispositifs ?



PPRE
et le bilan



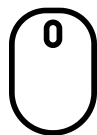
PAP



GEVA-Sco
1ère demande



Document de
mise en oeuvre
du PPS



*A venir : GevaSco réexamen, module
gestion des Pôles d'Appui à la
Scolarité (PAS), PAI...*



Lien avec la plateforme
Cap Ecole Inclusive

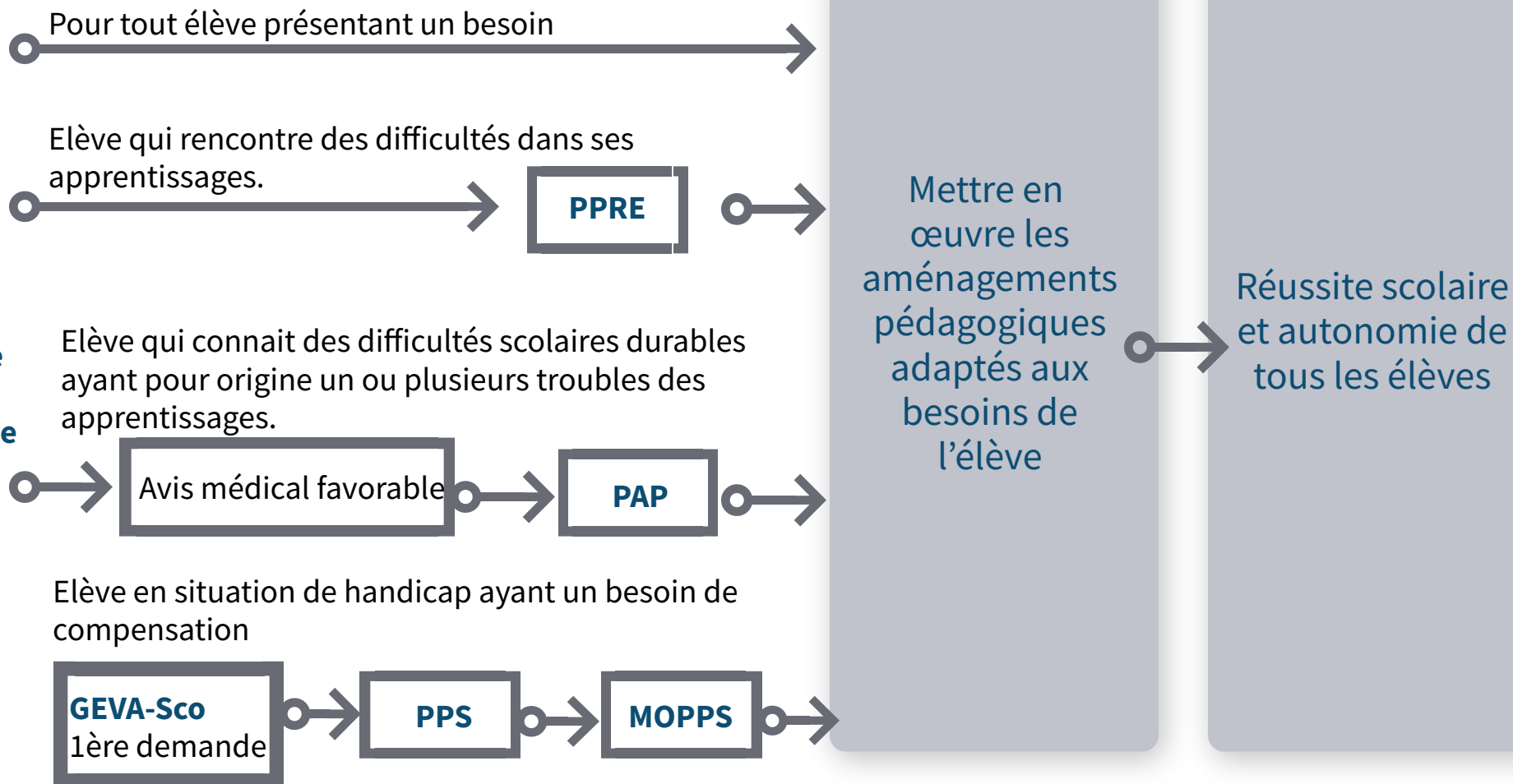


Liste d'aménagements
et d'adaptations

Les élèves à besoins éducatifs particuliers au sein de LPI




**L'équipe
pédagogique
constate des
besoins et crée
un livret.**



1

Les étapes pour créer un PPRE

[← Quitter la création du PPRE](#)

Avancement dans les étapes

CRÉER UN PPRE

Informations préliminaires

Points d'appui

Difficultés

Mise en oeuvre

Informations préliminaires

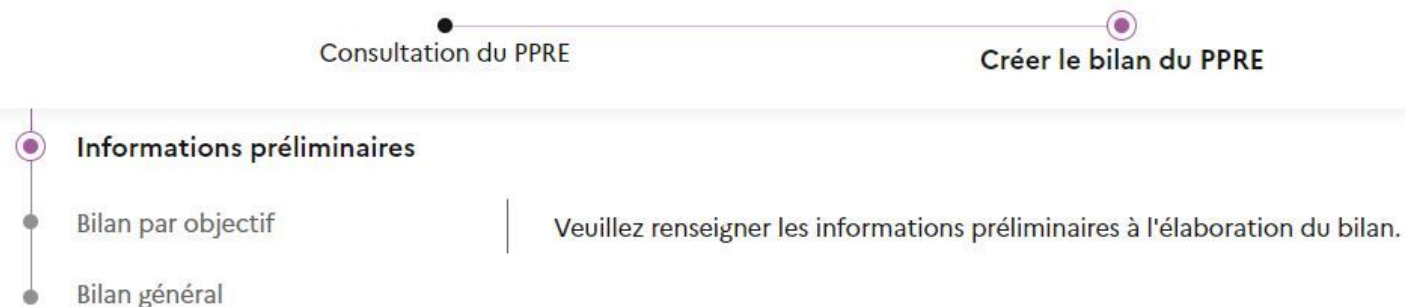
Veuillez renseigner les informations préliminaires à l'élaboration d'un PPRE

- 1 - Informations préliminaires
- 2 - Points d'appui
- 3 - Difficultés
- 4 - Mise en oeuvre

2

Les étapes pour créer le Bilan du PPRE

CRÉER LE BILAN DU PPRE



1 - Consultation du PPRE

2 - Créer le bilan du PPRE:

- a) Les informations préliminaires
- b) le bilan par objectif
- c) le bilan général

3

Les étapes pour créer un PAP

CRÉER UN PAP



Points d'appui

Difficultés

Afin d'indiquer les points d'appui de l'élève, veuillez d'abord sélectionner un domaine ou une discipline puis un sous domaine parmi ceux proposés ci-dessous. Enfin, vous pouvez compléter votre choix en cochant les libellés correspondants.

- 1 - Avis médical
- 2 - Informations préliminaires
- 3 - Analyse pédagogique
- 4 - Mise en oeuvre

4

Les étapes pour créer une 1ère demande de Geva-Sco

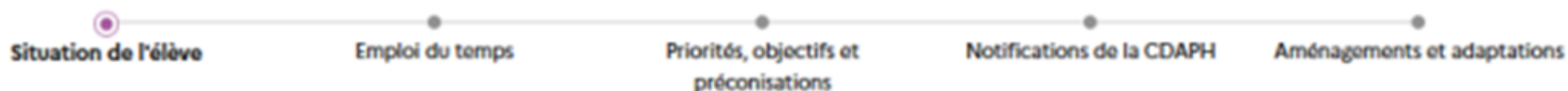


- 1 - Réunion d'équipe éducative
- 2 - Scolarisation de l'élève
- 3 - Observations
- 4 - Remarques

5

Les étapes pour créer le document de mise en oeuvre du PPS

CRÉER LE DOCUMENT DE MISE EN OEUVRE DU PPS



- 1 - Situation de l'élève
- 2 - Emploi du temps
- 3 - Priorités, objectifs et préconisations
- 4 - Notifications de la CDAPH
- 5 - Aménagements et adaptations

Partie 4: législation du LPI

Le LPI est-il conforme au RGPD ?



Livret de **P**arcours **I**nclusif

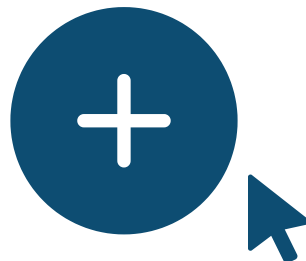
Mentions informatives relatives au "Livret de Parcours Inclusif"

Le Livret de Parcours Inclusif est totalement conforme au RGPD

" Vous pouvez accéder aux données vous concernant et exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition que vous tenez des articles 15, 16, 18 et 21 du RGPD.

Le droit à l'effacement ne s'applique pas au présent traitement.

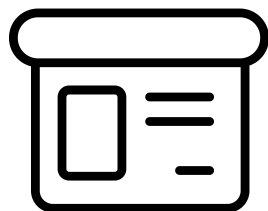
Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter directement dans le premier degré, les directeurs académiques des services de l'éducation nationale (DASEN) et, dans le second degré, les chefs d'établissement. "



Cliquez pour accéder à
l'intégralité du document

Partie 5: création d'un LPI

Les évolutions et les ressources




Livret de **P**arcours **I**nclusif

Les nouvelles évolutions

1- Actualiser la liste des enseignants au sein de mon établissement

Bienvenue

Depuis cette page, vous pouvez accéder aux livrets de vos élèves à besoins éducatifs particuliers.
Vous pouvez créer un nouveau livret, rechercher le livret d'un de vos élèves et attribuer les livrets de votre établissement.
Dans le respect des règles RGPD, tout livret créé mais dans lequel aucun dispositif (PPRE, PAP, etc.) n'a été ouvert sera supprimé au bout de six mois. 

[Actualiser les enseignants](#)

2- Visualiser la liste des enseignants par ordre alphabétique

3- Supprimer un document uniquement *(PPRE ou PAP ou GevaSco première demande créé par erreur)*

PPRE



PPRE

Créé le : 02 décembre 2024



Les nouvelles évolutions

4- Envoyer un message à l'enseignant responsable
(uniquement pour certains profils)

Ajoutez votre suggestion *

Suggérez ...

Max. 300 caractères.

Envoyer Annuler

5- Accéder aux livrets de mon PEX PAS
(IEN CCPD et Chef d'établissement copilotes du PAS)

Déconnexion

PEX CIR IEN ANDOLSHEIM

PEX CIR IEN ANDOLSHEIM

PAS Ecole Air et Vie

6- Rechercher un livret par Nom/Prénom/n°INE de l'élève

Rechercher un livret *Champs obligatoires

Pour accéder au livret d'un élève, il est nécessaire de renseigner au moins l'un des champs suivants : Établissement, Nom ou INE.
Veuillez d'abord effectuer la recherche dans la base en complétant les champs ci-dessous :

| | | |
|-----------------------------------|--|--|
| Nom de l'élève Nom de l'élève | Prénom de l'élève Prénom de l'élève | Identifiant national de l'élève Identifiant national de l'élève |
| Département Meurthe-et-Moselle | Circonscription IEN POMPEY | Établissement Ecole élémentaire Georges Brassens - Liverdun - 0540640C |

Rechercher

Les nouvelles évolutions

7- "Tout supprimer" ou "Tout ajouter" les établissements dans la gestion des PEX

Établissement(s)

Tout supprimer

- ALAJI SAS - Département FLE - Metz - 0573763F ✕
- ANTENNE DE L'UPR DES SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES A LONGWY,UNIVERSITE NANCY 1 - Coches-et-Romain - 0542382W ✕
- ALPHA Flappeville - Flappeville - 0573774T ✕

Les évolutions à venir

Fin JANVIER 2025

- possibilité pour les familles de télécharger les documents au sein du Portail Scolarité Services
- ajout de la modalité de scolarisation d'un élève *(ULIS, UEMA, UEEA, EREA...)*
- délégation des droits pour le chef d'établissement *(accès pour les DACS)*
- impression en mode « brouillon »
- restitution de l'ensemble des aménagements au sein de la synthèse du livret

Fin FEVRIER 2025

- Gevasco réexamen
- ajout de la zone signature au sein du PAP et du bilan
- désignation automatique de l'enseignant responsable pour le premier degré

Périmètres géographiques d'EXercices (PEX)



Niveau académique

Le CT ASH et l'ADSI peuvent créer, gérer et modifier tous les PEX de l'académie. Ils ont en charge d'associer chaque personnel à son département.

DASEN

DAASEN

ADASEN

IEN ASH

IEN CCPD
"désigné"*

IEN IO

Niveau départemental

Le DAASEN, ADASEN et l'IEN ASH peuvent créer, gérer et modifier tous les PEX du département. Ils ont en charge d'associer chaque personnel à leur PEX. L'IEN CCPD "désigné"* a en charge la gestion des PEX de circonscriptions et l'affectation des IEN CCPD.

** le CT ASH peut affecter un IEN CCPD au sein d'un département selon le choix du DASEN*

IEN CCPD

ERSEH

Coordo PAS

Niveau circonscription

L'IEN CCPD peut créer, gérer et modifier tous les PEX de sa circonscription. Il crée les PEX de sa circonscription (RASED, UPE2A, Psychologues EN 1D). Il a en charge d'associer chaque personnel à son PEX.

UPE2A

PSY 1D

RASED

L'IEN IO a en charge la gestion des PEX et l'affectation des Psychologues EN du 2nd degré.



Pour plus d'informations consulter le guide "**Gestion des PEX**" disponible sur Eduscol :
<https://eduscol.education.fr/document/61589/download>

Ambition LPI 2027



2025

PÔLE D'APPUI À LA
SCOLARITÉ



2026

SUIVI DES ELEVES EN
SITUATION DE
HANDICAP (AGESH)



2027

SUIVI DES
AFFECTATIONS
SCOLAIRES (EREA/ULIS)



2027

- > Module **Gestion des affectations** ULIS et EREA au sein de LPI (transfert des fonctionnalités AGESH vers LPI) et interconnexion entre SI Evaluation CNSA et LPI
- > Mise en place d'un module "**Pilotage des Politiques Publiques**"
- > d'autres évolutions seront traitées selon les besoins utilisateurs



2026

- > Poursuite du transfert progressif des fonctionnalités de l'application AGESH vers le LPI:
- **Gestion des ESS** au sein de LPI (invitation, suivi des ESS...)
- Constats de mise en oeuvre des décisions du PPS de l'élève
- > Poursuite de l'**interopérabilité du SI Evaluation** (CNSA) et LPI
- > d'autres évolutions seront traitées selon les besoins utilisateurs



2025

- > **Module PAS** (gestion des sollicitations du PAS, gestion MPA, gestion AESH et gestion du personnel médicosocial)
- > consultation de l'historique et refonte des trames PDF
- > PAI (interconnexion Esculape)
- > signature en ligne au sein du Portail Scolarité Services
- > d'autres évolutions seront traitées selon les besoins utilisateurs



Foire Aux Questions (FAQ)

Sur le site internet "Eduscol" via la page Livret de Parcours Inclusif, une Foire Aux Questions est disponible et actualisée :



Cliquez pour accéder à
l'intégralité de la FAQ

Les ressources

Tous les guides utilisateurs, les fiches métiers et autres documents sont disponibles au format pdf au sein de la page Eduscol dédiée au LPI :

<https://eduscol.education.fr/2506/le-livret-de-parcours-inclusif-lpi>



Vous pouvez télécharger cette présentation interactive au format PDF via le lien suivant :

<https://nuage07.apps.education.fr/index.php/s/Qb4gnrDzecz9i3t4>





MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de l'enseignement
scolaire



MERCI



**Julien GAUTHIER, chef de projet MOA du système
d'information de l'école inclusive, DGESCO A1-3**